

# EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION DISCIPLINE VIOLON - 2023 - 2024

## CLASSES PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

#### 1. Epreuve instrumentale

**Date :** Mardi 19 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

**Programme :**

**1er mouvement au choix des Sonates et Partitas de J.S. BACH**

**Et, au choix dans la liste suivante :**

- **H. WIENIAWSKI : Concerto en ré m, 1er mouvement**
- **M. BRUCH : Concerto en sol m, final**
- **A. GLAZUNOV : Concerto en la m, 1er mouvement jusqu'au chiffre 18**
- **E. LALO : Symphonie Espagnole, 1er mouvement**
- **F. MENDELSSOHN : Concerto en mi m, 1er mouvement**
- **S. PROKOVIEV, 2ème concerto, 1er mouvement**
- **W.A MOZART : Concerto n°4 en Ré M, 1er mouvement avec cadence**

Un autre programme d'entrée en CPES dans un CRD ou CRR sera aussi accepté

#### 2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve instrumentale.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

#### 3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

**Date :** envoyée à l'issue du concours d'entrée.

**Contenu :**

**Écrit :** Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

**Oral :** Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

**Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.**

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.